

Rwanda : trois journalistes d'Iwacu TV, détenus depuis quatre ans, acquittés

Arrib News, 05/10/2022 - Source AFP Trois journalistes rwandais détenus depuis quatre ans et poursuivis notamment pour avoir diffusé de fausses informations, ont été acquittés mercredi dans une procédure que les associations de défense des droits de l'homme ont qualifié de "simulacre". Les trois journalistes -- Damascene Mutuyimana, Shadrack Niyonsenga et Jean Baptiste Nshimiyima -- avaient été arrêtés en octobre 2018 lors d'une campagne de répression contre les YouTubers critiques du gouvernement du président Paul Kagame.

Le trio, qui travaillait pour Iwacu TV - une chaîne Youtube - était poursuivi notamment pour avoir, selon l'accusation, incité à l'insurrection et avoir diffusé de fausses informations. Mais un tribunal de la capitale Kigali les a acquittés mercredi, affirmant que les procureurs n'avaient "pas apporté suffisamment de preuves à charge". En conséquence, les trois journalistes "doivent être relâchés", selon le verdict des trois juges. Jean-Paul Ibambe, avocat des journalistes, qui n'étaient pas présents au tribunal au moment du verdict, a déclaré à l'AFP accueillir "avec bonheur" cet acquittement. "Le soulagement de l'acquittement des trois journalistes est clipsé par l'arrêt du tribunal à arrêter plus tôt ce simulacre de procès", a réagi Lewis Mudge, directeur de Human Rights Watch pour l'Afrique centrale. Même si les journalistes ont été acquittés, la détermination "enverra un message effrayant à ceux qui osent exercer leur droit à la liberté d'expression Rwanda", a poursuivi M. Mudge. Le Rwanda, dirigé d'une main de fer par Paul Kagame depuis la fin du génocide de 1994, qui a fait 800.000 morts du côté des Tutsis et des Hutus modérés selon l'ONU, est régulièrement accusé par d'ONG de réprimer la liberté d'expression, les critiques et l'opposition politique. Dieudonné Niyonsenga, dont la chaîne YouTube Ishema TV avait accumulé plus de 15 millions de vues, avait été condamné en novembre 2021 à sept ans de prison après avoir été reconnu coupable de quatre chefs d'accusation, notamment de faux, d'usurpation d'identité. Il était connu pour critiquer le gouvernement. Une autre figure populaire sur Youtube et survivante du génocide, Yvonne Idamange, avait été condamnée à 15 ans de prison en septembre 2021 pour avoir "incité à la violence". Le pays de la région des Grands lacs occupe le 136e rang sur 180 pays dans le classement du Reporters sans frontières sur la liberté de la presse.